



Numéro de l'acte	2015-165-STMP
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1.3

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2015**

### **QUESTION N°2015-165**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : Marchés publics - Assurance statutaire – Groupement de commandes avec le Centre de Gestion du Pas De Calais.

**RAPPORTEUR** : Madame Laurence DELAVAL

---

Le contrat d'assurance statutaire pour le personnel communal arrivant à échéance, il convient de le renouveler.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Pas De Calais propose aux communes affiliées à ce dernier d'adhérer à un contrat groupe d'assurance statutaire regroupant plusieurs collectivités, permettant ainsi d'obtenir des conditions financières plus économiques.

Après consultation en procédure d'appel d'offres européen par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Pas De Calais, la Société SOFCAP a été désignée attributaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- D'adhérer au groupement de commandes avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Pas De Calais pour le marché d'assurance statutaire pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 16 Décembre 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT